

les amis

du musée des Augustins

L'ASSOCIATION DES AMIS DU MUSÉE DES
AUGUSTINS :

- participe activement au rayonnement et à la promotion du musée par l'organisation de conférences, de visites ou de voyages.
- développe le mécénat et contribue ainsi à l'enrichissement des collections.

► Tel : 05 61 22 39 01 (répondeur de l'association)

amis.augustins@mairie-toulouse.fr - www.amis-des-augustins.fr

DES AVANTAGES PERMANENTS
POUR LES ADHÉRENTS :

Cycles de conférences annuels organisés par l'association des *Amis du musée des Augustins*. Prochains rendez-vous Salle du Sénéchal, 17, rue de Rémusat à Toulouse :

Judi 15 mars à 18h, *Caravage* par Guy Ahlsell de Toulza, professeur honoraire d'histoire de l'art, conservateur du patrimoine, directeur du musée de Rabastens.

Judi 26 avril à 18h, *Le caravagisme à Naples* par Philippe Malgouyres, Conservateur du patrimoine, département des objets d'art, musée du Louvre.

Judi 24 mai à 18h, *La Manfrediana methodus et les caravagesques français à Rome* par Michel Hilaire, conservateur général du patrimoine, directeur du musée Fabre de Montpellier.

► Ces conférences sont gratuites pour les Amis mais néanmoins ouvertes à tous. Tarifs de la conférence pour les non-adhérents : Individuel : 6 € - Couple : 10 € - Étudiant : 2 €. Dans tous les cas sans réservation.

- Gratuité d'entrée au musée pour les collections permanentes.
- Invitation aux inaugurations des expositions.
- Présentation privée, par le commissaire, de l'exposition en cours.
- Accès aux activités de l'association (visites, voyages culturels...). Les voyages proposés en 2011 ont été Tolède-Madrid, Berlin et l'Alsace-Lorraine. Voyages prévus pour 2012 : Lisbonne, Montpellier et Rome.

Caravage, *La flagellation du Christ*

23

► Bulletin d'adhésion

à découper et à renvoyer à l'association des Amis du musée des Augustins, 21, rue de Metz, 31000 Toulouse.

Je souhaite devenir Ami du musée des Augustins

Membre adhérent : 35 € (11,90 € après déduction fiscale) - Couple adhérent : 51 € (17,34 € après déduction fiscale) - Étudiant : 12 €

L'adhésion est valable pour l'année civile mais une première inscription réalisée à partir du 1^{er} juillet 2011, restera valable jusqu'au 31 décembre 2012.

Chaque don en faveur de la Société des Amis du musée donne droit à une réduction de l'impôt sur le revenu au moins égale à 66 % de son montant, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Nom (s) :

Prénom (s) :

Adresse :

Tél. :

e-mail :

Je verse la somme de € à l'ordre de "l'association des Amis du musée des Augustins"